

LE COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE – CSE

ROLE, MISSIONS ET FONCTIONNEMENT

| | | | | | |
|------------------------|---|------------------|------------------------|--------------|---|
| PUBLIC CONCERNE | Membres élus du CSE Direction ou RRH | PREREQUIS | Aucun | DATES | Intra (à définir ensemble) |
| DUREE | 2 jours | PRIX | Intra : nous consulter | LIEU | Intra : dans vos locaux sur toute la France |

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ◇ Transition entre les ex IRP et le nouveau Comité Social et Économique
- ◇ Connaître les différentes attributions du CSE
- ◇ Maîtriser les règles de fonctionnement de cette nouvelle instance

PROGRAMME DE LA FORMATION

MISE EN PLACE ET ORGANISATION DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE - CSE

- Le calendrier de transition des ex IRP ver le nouveau Comité Social Economique
- Le cadre d'implantation : les établissements distincts, l'unité économique et sociale, CSE central, le groupe
- Les élus du CSE : titulaires et suppléants, secrétaire, trésorier
- La protection des membres (bénéficiaires et domaines, délit d'entrave)

REGLES DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE - CSE

- Les réunions
- Le crédit d'heures
- Le règlement intérieur
- Ordre du jour, local, votes et délibérations
- La formation des membres
- Les commissions obligatoires et facultatives
- Les relations avec les salariés
- Les budgets
- Le recours aux experts : nouveaux domaines d'expertise, nouvelles procédures et possibilités de recours, nouvelles répartitions de prise en charge financière

EXPERT

ATTRIBUTIONS DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE - CSE

- Réclamations individuelles ou collectives relatives aux salariés
- Informations et consultations économiques et sociales
 - ✓ Informations récurrentes et ponctuelles
 - ✓ Modalités de consultation
 - ✓ La base de données économique et sociale (BDES)

**LA BASE DE DONNÉES
ÉCONOMIQUE ET SOCIALE**

.../...

- Attributions spécifiques en santé, sécurité et conditions de travail
 - ✓ La commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT)
 - ✓ Analyse des risques, inspections, actions de prévention
- Le rôle de négociation du CSE
- La gestion des activités sociales et culturelles
- Droit d’alerte en matière d’atteinte aux libertés individuelles, économiques et en cas de danger grave et imminent

MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D’ENCADREMENT

- Approche interactive basée sur une réflexion en groupe, des mises en situation au travers de cas pratiques
- Travail possible sur des documents de l’établissement
- Formateur : la formation est assurée par un animateur/consultant en prévention des risques professionnels

DISPOSITIF DE SUIVI ET D’ÉVALUATION

- En début de formation : recueil des attentes et objectifs individuels des participants
- En fin de formation : vérification d’atteinte des objectifs, réponse aux attentes exprimées par les participants
- Fiche d’évaluation à chaud de la satisfaction des participants
- Fiche de présence
- Evaluation des acquis par un QCM **ou** mise en situation
- Formation validée par une attestation de formation

